



Le ministère des
Affaires indiennes et
du Nord canadien

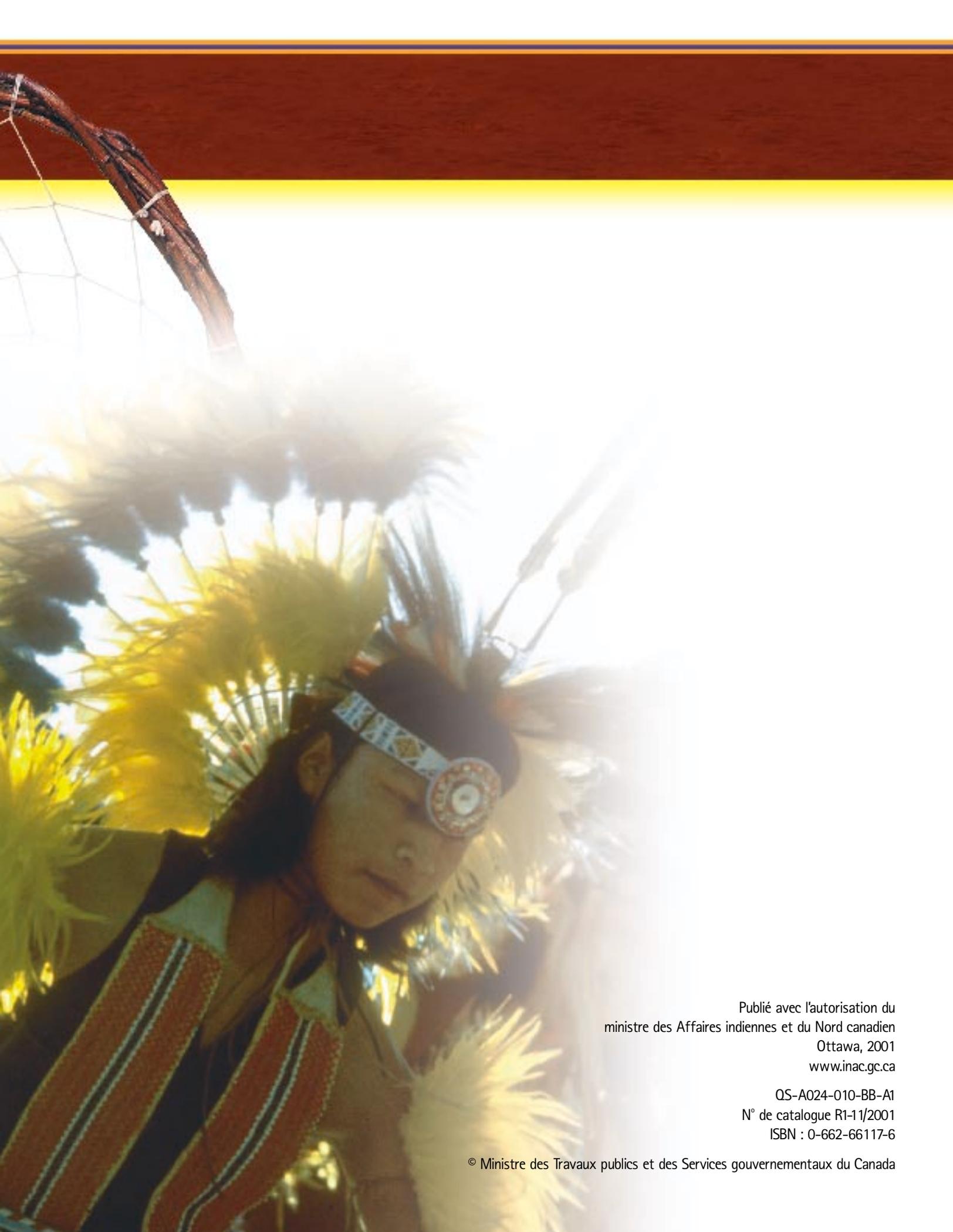
Rétrospective
de l'exercice
2000-2001
Bureau régional
de l'Alberta



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada



Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2001
www.inac.gc.ca

QS-A024-010-BB-A1
N° de catalogue R1-11/2001
ISBN : 0-662-66117-6

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur général régional	2
Bureau régional de l'Alberta – Aperçu de la stratégie	3
Directions des relations avec les Premières nations	3
Planification stratégique, politique et relations intergouvernementales (PSPRI)	4
Revendications et règlements	4
L'examen MAINC/Premières nations du dossier de l'enseignement	5
Communications et Services à la haute direction	6
Services ministériels	8
Développement économique	9
Ressources humaines	10
Traité n° 6 – Message du grand chef	11
Traité n° 6 – Faits saillants	12
Visites du Ministre	12
Développement économique	12
Projets d'immobilisations	13
Éducation	13
Traité n° 7 – Message du chef	14
Traité n° 7 – Faits saillants	14
Projet d'inspection et d'évaluation de maisons dans la région visée par le traité n° 7	14
Carte universelle	15
La prestation par la Première nation de Siksika de services de protection de l'enfance à l'extérieur de la réserve	15
Programme d'aide sociale de la Première nation de Peigan	15
Entente Tribu des Blood-Canada-Alberta sur la protection de l'enfance	16
Règlement du dossier du Barrage de la rivière Oldman	16
Construction d'une patinoire intérieure et d'un pont à Eden Valley	16
La responsabilisation financière et la gestion	16
Développement économique	17
Projet pilote relatif à la réforme de la sécurité du revenu	17
L'habitation dans la Première nation de Siksika	17
Le départ du tiers gestionnaire de la Première nation de Stoney	18
L'annonce de la Conférence mondiale des Autochtones	19
Traité n° 8 – Message des grands chefs	19
Traité n° 8 – Faits saillants	19
Survol	19
Visite du Ministre	20
Réunions des aînés	20
Processus de négociation bilatérale du traité n° 8	21
Rassembler nos forces	21
Des mesures prises pour assurer la transparence	22
Développement économique	22
Règlement de revendications territoriales	22
Rétrospective de l'exercice 2000-2001 – Rapports financiers	23
Les faits et les chiffres du MAINC	24
Inscription des Indiens	24
Sommaire des effectifs scolaires et des diplômés – 12 ^e année	25
Sommaire des effectifs scolaires et des diplômés – niveau postsecondaire	25
Nombre d'assistés sociaux dans la réserve (mensuellement)	26
Enfants pris en charge dans la réserve, au 31 mars (agences)	26
Projets assistance-travail (PAT)	27
Fonds transférés à la formation professionnelle	27
Tendances de l'habitation	27
Traitements et indemnités de déplacement – Hauts fonctionnaires du MAINC	28
Carte montrant l'emplacement des bandes de l'Alberta et leurs coordonnées	29

Message du directeur général régional



À titre de directeur général du bureau régional de l'Alberta du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), j'ai le grand plaisir de vous présenter la troisième édition annuelle de **Rétrospective de l'exercice – bureau régional de l'Alberta**. L'exercice 2000-2001 a été une année marquée par de nombreux succès dans la région de l'Alberta.

Au nom du MAINC, j'envisage mon mandat comme celui qui vise à renforcer les collectivités des Premières nations, à favoriser le développement économique et à appuyer les gens. Je me suis fixé comme grand objectif de continuer de promouvoir tous les thèmes de *Rassembler nos forces – le plan d'action pour les questions autochtones*, et ce, en partenariat avec les membres des Premières nations et d'autres ministères et organismes.

Après seulement trois ans depuis son adoption, *Rassembler nos forces* donne toujours des résultats favorables

et concrets en ce qui a trait aux objectifs énoncés dans ce plan – Renouveler les partenariats, Renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones, Établir une nouvelle relation financière et Renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens. Le présent rapport vous fera découvrir les nombreuses initiatives de partenariat entreprises au cours de l'exercice 2000-2001 pour favoriser l'atteinte des objectifs en question dans la région de l'Alberta.

Le ministère a pour mission de travailler de concert avec nos partenaires afin de faire du Canada un endroit propice à l'épanouissement des Autochtones et des peuples du Nord. À cette fin, le bureau régional de l'Alberta poursuit son objectif d'assurer l'évolution favorable de la relation qu'entretient le MAINC avec les Premières nations en Alberta.

Bien que nous ayons réalisé des progrès importants et que nos efforts collectifs aient eu pour effet d'édifier un fondement solide sur lequel repose notre avenir, il y a encore « du pain sur la

planche ». L'atteinte de nos objectifs constitue une tâche toujours difficile à accomplir, mais vous constaterez en parcourant le présent rapport que nous avons réalisé des progrès considérables sur différents plans.

L'exercice en question marque la première année intégrale de la « nouvelle » structure organisationnelle du bureau régional. Tout porte à croire que la création des Directions générales des relations avec les Premières nations au service des Premières nations dans chacune des régions visées par un traité nous a permis d'accroître l'envergure de nos démarches faites auprès de chacune des Premières nations concernées.

Au nom du bureau régional de l'Alberta, je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied afin de faire de 2000-2001 un exercice des plus mémorables et dont les activités quotidiennes ont contribué à l'atteinte des objectifs que s'était fixés le bureau régional.

Barrie Robb
Directeur général du bureau régional de l'Alberta

Bureau régional de l'Alberta - Aperçu de la stratégie

Alors que nous n'avons cessé de miser sur les quatre principes fondamentaux de *Rassembler nos forces*, le ministère s'est orienté pour la plupart vers l'établissement d'un plan conjoint entre les Premières nations, l'Alberta et le Canada visant à accroître l'accès des Premières nations aux possibilités de développement économique. Cette nouvelle orientation a entraîné l'élaboration de mesures conjointes dans les domaines de la formation, de l'emploi et de l'expansion des entreprises.

En mai 2000, le ministre Nault a annoncé une augmentation de 75 millions de dollars au budget stratégique alloué au développement économique, portant ainsi la subvention totale destinée au développement économique à 100 millions de dollars, dont la somme de 10 millions de dollars était consacrée aux projets de développement économique entrepris par les Premières nations en Alberta. Les Premières nations ont investi plus de 13 millions de dollars, alors l'apport des partenaires de l'extérieur s'est élevé à 36 millions de dollars, pour une injection de capitaux d'environ 60 millions de dollars.

Ce financement accru constitue un pas de géant dans l'édification d'économies viables et durables pour les Premières nations, soit une des priorités établies par le ministère. Grâce au dynamisme des industries axées sur les ressources (foresterie, pétrole et gaz) en Alberta, les Premières nations ont amplement l'occasion de contribuer à l'essor de l'économie provinciale (et d'en bénéficier).

Le financement a également posé les jalons de la création de l'Alberta Partnership Forum, un comité de facilitation composé de sous-ministres adjoints provinciaux, de directeurs généraux fédéraux et d'administrateurs autochtones chargés d'étudier des façons de faciliter la mise sur pied d'initiatives de développement économique.

Dans la région de l'Alberta, on a mis au point de nombreux projets consacrés au développement économique. Bien qu'il reste encore du chemin à faire, nous avons réalisé des progrès cette année pour veiller à ce que les Premières nations fassent partie intégrante du paysage économique de l'Alberta.

Le rapport qui suit fait ressortir les réalisations et les succès de la région de l'Alberta, les enjeux auxquels elle a fait face au cours de 2000-2001, ainsi que les points saillants marquant l'exercice en question. Ce rapport a été préparé grâce à la collaboration, à l'appui et à l'aide des Premières nations signataires des traités n^{os} 6, 7 et 8.

Directions des relations avec les Premières nations

L'exercice 2000-2001 a marqué la première année complète d'exploitation des nouvelles directions au service des régions visées par un traité. Cette mesure bien ciblée a favorisé la création d'un partenariat efficace entre le MAINC - Alberta, les conseils tribaux et les Premières nations.

Les trois directions ont travaillé d'arrache-pied afin d'améliorer la prestation de services aux 44 Premières nations en Alberta et de renforcer les relations de travail. Cette approche de guichet unique a aussi attiré l'attention du Ministre, qui a maintes fois loué les succès issus de cette façon novatrice de faire des affaires.



Planification stratégique, politique et relations intergouvernementales (PSPRI)

PSPRI sert de source de conseils, de consultation, d'animation, de coordination et d'analyse lorsqu'il est question de la planification stratégique et de la politique opérationnelle auprès des Directions des relations avec les Premières nations. PSPRI est également l'entité qui relie la région à l'administration centrale pour les questions de politique et d'ordre général en ce qui a trait aux services fonciers et fiduciaires.

Cette année, les employés de PSPRI se sont appliqués à deux grands projets inscrits au programme des services fonciers et fiduciaires : l'extension du projet de la carte de statut d'Indien de la région visée par le traité n° 7 pour inclure

l'ensemble de la région de l'Alberta et le partage d'information et la mise en oeuvre des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* suite à la décision Corbière concernant les personnes ayant le droit de voter lors des élections au sein des bandes.

Conformément au mandat intergouvernemental adopté par PSPRI, les forums bimensuels des directeurs exécutifs se sont poursuivis et PSPRI a élaboré le

mandat de la réunion inaugurale du Forum des partenariats régionaux. Ce forum est un comité composé de sous-ministres adjoints fédéraux et provinciaux, de directeurs généraux régionaux et de directeurs exécutifs autochtones.

Pour ce qui est du programme d'immobilisations, PSPRI a tenu des forums conjoints avec le groupe consultatif des services techniques pour aborder des questions de capital, d'exploitation, d'entretien et de logement. La direction a également joué un rôle directeur dans le projet des données du logement de la région visée par le traité n° 7 parmi les intervenants fédéraux, soit Statistique Canada, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuit (sous les auspices de Santé Canada) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Sur le plan des programmes sociaux, PSPRI a participé à la négociation des nouvelles ententes sur les services à l'enfance et à la famille avec la Première nation de Peigan et le Conseil tribal des Cris de l'Ouest. De plus, la direction a élaboré à l'intention de la province de l'Alberta et des

Premières nations en Alberta un cadre de référence proposé pour l'étude de l'entente provinciale concernant la réforme administrative.

Revendications et règlements

Le 27 janvier 2001, les membres de la Première nation de Horse Lake ont ratifié une entente sur le règlement d'une revendication concernant une cession de terres qui remonte à 1928. Le règlement négocié porte sur la cession non valide d'une partie de la réserve indienne n° 152 de Beaver ainsi que de la totalité de la réserve indienne n° 152A de Neepee Chief. Le règlement comprend une indemnité en espèces de 124 millions de dollars et confère également à la Première nation de Horse Lake le droit d'acheter, selon le principe de vente de gré à gré, 11 800 acres de terres (y compris les droits miniers) à être greffées à la réserve.



L'examen MAINC/Premières nations du dossier de l'enseignement

Coordonné par le MAINC et des pédagogues des Premières nations, l'examen conjoint devrait se dérouler au cours de trois exercices. L'examen consistera : à étudier la structure des programmes d'enseignement destinés aux Premières nations en Alberta ainsi que l'efficacité du processus de mise en oeuvre; à repérer les occasions d'améliorer ce processus, et; à proposer des recommandations visant des changements.

L'examen a pour objectif principal, d'une part, de faciliter les améliorations devant être apportées à la qualité de l'enseignement et, d'autre part, de favoriser les réalisations des étudiants des Premières nations, et ce, au moyen d'une stratégie de ressourcement qui assurera l'efficacité des programmes, des mécanismes de prestation et des processus de compte rendu.

On s'attend à ce que le projet englobe ce qui suit, mais sans s'y limiter :

- Cerner des options et des recommandations visant les mécanismes de prestation, les structures, l'exercice des pouvoirs, les services consultatifs et de soutien, les processus de compte rendu et de responsabilisation et les exigences connexes, le recrutement et le maintien des enseignants qualifiés, l'élaboration de programmes d'études convenables, et les ententes provinciales sur les frais de scolarité;
- Cerner et élaborer des recommandations concrètes qui touchent aux observations du Vérificateur général du Canada; il s'agit notamment de clarifier les rôles que jouent les Premières nations, le gouvernement provincial et le MAINC dans le dossier de l'enseignement;
- Intégrer des initiatives nationales telles que celles consacrés à l'enseignement spécial et à l'enseignement postsecondaire, des efforts déployés pour adopter les mesures nécessaires à la réduction des écarts éducatifs et des processus permettant aux Premières nations d'établir des champs de compétence en matière d'enseignement.

- Intégrer les travaux et les résultats de l'examen par le gouvernement provincial de sa politique en matière d'éducation des Autochtones.

Le projet nécessitera la consultation des collectivités concernées, l'analyse des méthodologies et des pratiques régionales actuelles ainsi que la collecte de données auprès d'autres autorités (divisions scolaires, la province, Premières nations et d'autres régions).

Un comité directeur, formé de représentants des Premières nations de chacune des régions visées par un traité, du bureau régional de l'Alberta et de la Section des politiques et des programmes socio-économiques du MAINC, veillera à l'élaboration et à l'avancement du projet. Certaines activités consisteront : à définir la portée du projet et les thèmes à l'étude; à élaborer des plans de travail et les échéanciers connexes; à coordonner la recherche, et; à préparer les états d'avancement des travaux.



Communications et Services à la haute

Cette année, la Section des Communications et des Services à la haute direction a pris une part active dans l'organisation de sept visites du Ministre. L'une des visites avait pour but l'annonce de deux grands projets de développement économique : les travaux d'irrigation de Matakiki Farms appartenant à la Tribu des Blood et l'Accord d'association Fort McKay / Shell. Le personnel des communications a organisé la conférence de presse, qui a été fortement médiatisée à Edmonton et ailleurs dans la province. Le Ministre a profité de la visite pour assister au centenaire de la signature de l'adhésion par la Première nation Déné Tha' au traité n° 8.

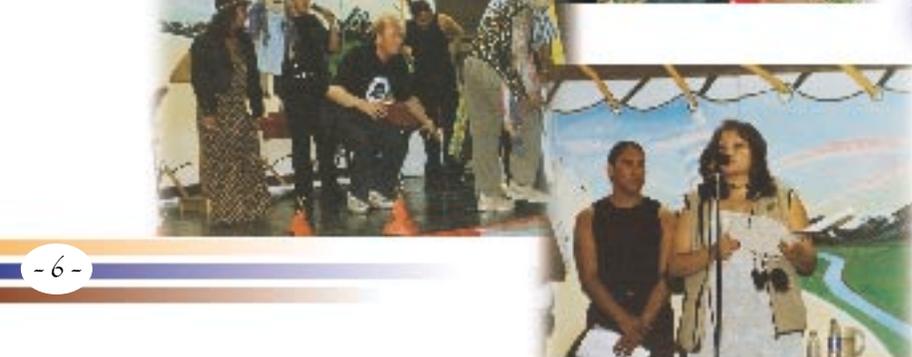
La Journée nationale des Autochtones de 2000 a connu un grand succès, comme en témoignent les niveaux croissants de sensibilisation et de participation à la célébration chez les gens d'Edmonton. En effet, une étude menée par Patrimoine Canadien révèle qu'à 60 %, le niveau de sensibilisation des Edmontoniens à la Journée nationale des Autochtones dépassait de 17 % celui des autres Canadiens. Étaient inscrits au programme des activités – qui se sont déroulées à la Place du Canada – des spectacles présentés par un comédien autochtone de la

Première nation de Tsuu T'ina et par des chanteurs gutturaux inuit venant des Territoires du Nord-Ouest.

La Section des Communications a coordonné la participation du MAINC à l'édition 2000 de la fête estivale Klondike Days. On retrouvait à l'intérieur d'un kiosque situé dans le Pavillon du Canada des membres du personnel du bureau régional qui représentaient le MAINC. Il s'agissait d'un grand événement qui a duré 12 jours au cours desquels près de 97 000 personnes ont visité le pavillon.

Par ailleurs, on a retenu les services d'un animateur autochtone pour coordonner une série de programmes de sensibilisation aux cultures autochtones. La série, intitulée *The Medicine Wheel*, était ouverte aux employés du gouvernement fédéral à Edmonton. On a également engagé un animateur autochtone pour promouvoir la sensibilisation aux cultures autochtones dans le cadre de visites d'écoles au sein des trois régions visées par un traité.

Le personnel des Communications s'est affairé à produire des publications. En effet, on a imprimé une version « nouvelle et améliorée » de *Premières nations de l'Alberta*, une liste des Premières nations de la province accompagnée d'une carte. On a également réalisé deux numéros de *Gens d'ici – les entreprises autochtones en Alberta*, bulletin renouvelé traitant du développement économique dans la région. Par ailleurs, *RADAR (Read About*



DIAND Alberta Region), bulletin interne du bureau régional, peut dorénavant être consulté sur Intranet du bureau régional de l'Alberta, faisant ainsi la transition au cyberspace. Une affiche appelée *Les traités indiens en Alberta* a été créée à l'intention des enfants. Taillée selon la forme de l'Alberta, l'affiche a été distribuée à toutes les écoles dans la province.

La Section des Communications du bureau régional de l'Alberta a renouvelé son engagement à promouvoir la formation, à diriger des ateliers de rédaction pour le personnel régional et à appuyer la formation des Autochtones d'un bout à l'autre du Canada dans le domaine des relations avec les médias, par l'entremise du Banff Management Centre.

La Section des Communications a aussi reconnu l'importance du développement économique et, à cet effet, a resserré son partenariat avec l'équipe régionale pour le développement économique. Ensemble, les deux entités et les Chambres de commerce de l'Alberta ont organisé des petits déjeuners d'affaires à Calgary et à Edmonton, donnant ainsi aux cadres d'entreprise et aux dirigeants d'entreprises autochtones l'occasion de partager leur savoir-faire et d'échanger des points de vue sur les enjeux et les débouchés qu'entraîne l'établissement de relations économiques avantageuses de part et d'autre. Les deux entités ont également fait la pub de deux nouveaux prix d'entreprise des Premières nations, parrainés par le MAINC dans le cadre des prix d'entreprise de distinction des Chambres de commerce de l'Alberta. De plus, la Section des Communications et l'équipe régionale pour le développement économique ont collaboré aux documents réalisés pour chacun des projets de développement économique soumis à l'approbation de l'administration centrale du MAINC.



Services ministériels

Des ressources pour les entreprises et les processus de modélisation sont utilisés afin de revoir les activités économiques auxquelles participe le MAINC et de cerner des façons modernes et plus efficaces de faire des affaires. Le résultat de cet examen : un plan convivial et approuvé par le groupe d'utilisateurs des tâches et des jumelages d'entreprises nécessaires à l'exécution du cycle de processus particulier à l'activité économique concernée. Par ailleurs, des économies éventuelles seront cernées, consignées en dossier et mises en oeuvre avec le temps.

Le processus mensuel d'aide sociale du bureau régional du MAINC ainsi que les processus d'acquisition et de paiement des produits et des services sont actuellement des domaines où de tels travaux ont été entamés.

Les Services ministériels (Affectations financières et Paiements de transfert), ont entrepris, en collaboration avec l'administration centrale et d'autres directions du bureau régional, le remaniement du traitement interne des paiements de transfert destinés aux

Premières nations. Cette mesure a eu pour effet d'accélérer le traitement des ententes de financement et d'améliorer la prestation des services connexes.

Après de nombreuses réunions de groupes de travail et une révision exhaustive de documents existants, on est passé de 27 à 13 le nombre d'étapes nécessaires au traitement des ententes de financement, réduisant ainsi de loin le délai d'exécution.

Les bureaux régionaux de l'Alberta et du Québec ont été reconnus pour leurs activités de pré-mise en oeuvre de OASIS, le nouveau système financier intégré du ministère. Le bureau régional de l'Alberta a reçu la visite du

personnel du MAINC venant des bureaux régionaux du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui avaient contribué à l'examen des modules des secteurs suivants : Grand livre général, Comptes créditeurs, Comptes débiteurs, Achats et Immobilisations. On a qualifié de fructueux ce projet pilote, qui s'est déroulé du 29 septembre au 27 octobre 2000, et le système OASIS est entré en vigueur le 1^{er} avril 2001, soit au tout début de l'exercice 2001-2002.

La section de l'Informatique, avec l'aide précieuse d'autres membres du personnel des Services ministériels (Affectations financières et Paiements de transfert), a pu procéder à la mise en oeuvre d'un projet de gestion du cycle de vie triennal du matériel lié à la technologie de l'information. Le premier volet, qui consiste à remplacer 50 ordinateurs portatifs tombés en désuétude, deviendra un programme permanent en vertu duquel tout le matériel sera remplacé aux trois ans.

Le gouvernement provincial a annoncé la mise en oeuvre de AB Supernet, programme qui permettra à la plupart des internautes albertains de se brancher sur les services Internet grande vitesse. Dans la même veine, le bureau régional de l'Alberta a identifié une ressource pour assurer, en étroite collaboration avec la province, une prestation adéquate de tels services au sein des collectivités des Premières nations.

Le personnel des Services ministériels s'est distingué encore une fois au niveau régional par sa participation à la Campagne de charité en milieu de travail de Centraide. Le personnel a réagi avec beaucoup d'enthousiasme à une campagne qui s'inspirait en quelque sorte de la fameuse émission de télévision *Survivor*. On a remis au bureau régional une médaille d'argent pour souligner son dévouement envers cette cause des plus louables.



Développement économique

Cette année, l'équipe responsable du développement économique du bureau régional de l'Alberta a maintenu une longueur d'avance sur les autres régions.

Dans la région de l'Alberta, on a assisté à l'approbation de 20 projets de développement économique, dépassant ainsi toutes les autres régions d'un bout à l'autre du Canada. Parmi les projets approuvés, mentionnons 15 dans la catégorie des projets d'au plus 100 000 \$ et 5 dans la catégorie des projets de plus de 100 000 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$. La subvention d'environ 10 millions de dollars qu'a versé le MAINC pour les projets de développement économique en question a servi à mobiliser une somme supplémentaire de 50 millions de dollars consacrée à cette fin.

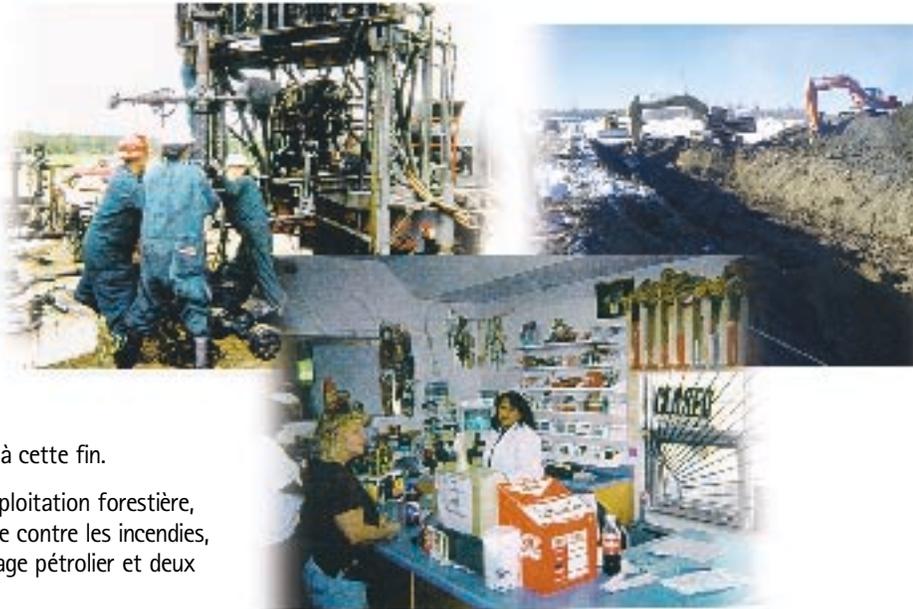
Les projets financés comprenaient de nombreuses activités d'exploitation forestière, un dépanneur et poste d'essence, un service contractuel de lutte contre les incendies, deux opérations d'élevage de bisons, deux coentreprises de forage pétrolier et deux entreprises générales.

Par ailleurs, deux grands projets ont été financés. Il s'agit de l'Accord d'association Fort McKay / Shell, évalué à 275 millions de dollars, et des travaux d'irrigation de Matakiki Farms appartenant à la Tribu des Blood, projet d'une valeur de 6,5 millions de dollars. Lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le 16 mars 2001 à Edmonton, le ministre Robert Nault, accompagné de M. Jim Boucher, chef de la Première nation de Fort McKay, M. Chris Shade, chef de la Tribu des Blood, et d'un représentant de Shell Canada, a annoncé que des subventions fédérales seraient réparties entre les deux projets comme suit : la somme de 1,75 million de dollars destinée à l'accord d'association Fort McKay / Shell et le montant de 3 millions de dollars affecté aux travaux d'irrigation de Matakiki Farms. L'annonce a été fortement médiatisée partout en Alberta.

L'équipe chargée du développement économique a orchestré le financement de 53 projets de négociation de l'accès aux ressources – portant notamment sur les activités pétrolières, gazières et forestières – et de 14 programmes de partenariat axés sur les ressources, éclipsant ainsi le record national (MAINC) pour le nombre de projets financés au cours d'un même exercice.

L'Initiative participation des Autochtones au marché du travail (PAMT) a donné le coup d'élan aux nombreuses relations établies entre le secteur privé, le secteur public et les Autochtones, dont le partenariat formé avec les Chambres de commerce de l'Alberta et la Direction des communications en vue de l'organisation de petits déjeuners de réseautage à Calgary et à Edmonton auxquels ont assisté des dirigeants d'entreprises de l'Alberta et des chefs d'entreprises autochtones.

En outre, PAMT a facilité la création de deux nouveaux Prix des entreprises albertaines distinguées dans la toute nouvelle catégorie réservée aux Premières nations, subventionnés par l'unité responsable du développement économique du bureau régional de l'Alberta.





Il s'agit du *Prix de l'entreprise distinguée Eagle Feather*, qui souligne les réalisations exceptionnelles d'une entreprise appartenant à une Première nation dont les activités incarnent des concepts culturels et l'esprit d'entreprise. Ce prix a été remis à la compagnie d'entretien de puits Pimee Well Servicing Ltd, située à Bonnyville, propriété des six Premières nations suivantes, qui vivent dans le centre est de l'Alberta : Heart Lake, Frog Lake, Saddle Lake, Kehewin, Beaver Lake et Whitefish Lake.

Le Prix de distinction pour les meilleures pratiques – Relations avec les Autochtones, sous l'égide du MAINC/PAMT, souligne les réalisations exceptionnelles d'une compagnie qui s'est associée à une entreprise autochtone, notamment dans les domaines de l'emploi et de la formation. Ce prix a été décerné à Flint Energy Services Ltd., situé à Sherwood Park. Coordinée par les Chambres de commerce de l'Alberta, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 27 février 2001 à Edmonton.

En outre, le coordonnateur de PAMT a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une trousse d'information nationale pour promouvoir l'initiative. À cet effet, il a présenté plus de 50 exposés devant des représentants des secteurs privé et public.

On a remis à l'unité responsable du développement économique, accompagnée de ses partenaires des Premières nations et des membres de la Direction des Communications et des Services à la haute direction, le Prix du sous-ministre pour les réalisations exceptionnelles pour « avoir hissé la priorité ministérielle en matière de développement économique à de nouveaux sommets ».

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines s'est montrée très active dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines au sein du bureau régional de l'Alberta.

Outre la prestation d'une vaste gamme de services de ressources humaines aux directeurs et aux employés du bureau régional, la Direction des ressources humaines assure des services de rémunération à la société Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Cette année, on a apporté une attention particulière au Sondage sur les employés de la Fonction publique (SEFP). Ce sondage consistait : à partager de l'information et des objectifs avec les employés; à examiner des questions portant sur le travail et les charges de travail; à favoriser un milieu de travail équitable, et; à promouvoir la formation et le perfectionnement professionnel. Un groupe de travail, composé de directeurs et de représentants syndicaux, a collaboré à la mise au point d'un plan d'action SEFP et les membres du groupe continuent de travailler de concert à l'évaluation des résultats du sondage.

On ne cesse de déployer les efforts nécessaires pour appliquer progressivement le Système universel de classification à l'ensemble des postes de la Fonction publique fédérale. Par ailleurs, on a enfin achevé le projet d'équité salariale, qui nécessitait une grande collaboration de la part de l'Unité responsable de la rémunération tout au long de l'exercice.

Conformément à une initiative nationale, le bureau régional reconnaît l'importance, d'une part, de bien planifier les ressources humaines dans le cadre de son étude des questions de recrutement et de maintien des employés et, d'autre part, d'atteindre et de maintenir ses objectifs en matière d'équité salariale.

La Direction des ressources humaines accueille à bras ouverts les défis de plus en plus éprouvants qui se présenteront l'an prochain, au cours duquel les systèmes de gestion des ressources humaines au sein de la Fonction publique seront mis à l'étude par le Conseil du Trésor.